

Le 17 juin 1964.

E U R A T O M  
-----

La Commission

Le porte parole

Présentation, à Strasbourg, devant le Parlement européen,  
par M. le Président CHATENET, du 7ème rapport général.

-----

M. CHATENET expose tout d'abord pourquoi la Commission de la Communauté européenne de l'énergie atomique attache une importance particulière à l'examen, par le Parlement, du 7e rapport général d'activité :

".....dès lors que des conséquences importantes sur la vie des populations sont en cause, dès lors aussi qu'il s'agit d'utiliser des fonds qui après tout - compte tenu de leur origine gouvernementale - sont des deniers publics - il est nécessaire à l'esprit démocratique de notre entreprise européenne que les élus soient mis pleinement au courant et qu'ils puissent, au titre des responsabilités qui sont les leurs vis-à-vis de leurs mandants, exprimer les avis dont nous avons besoin pour la poursuite de notre action".

" Mon propos, ajoute-t-il, ne sera évidemment pas aujourd'hui, précédant à la présentation formelle de notre Rapport, ce qui se trouve sensiblement précéder le moment de la discussion de celui-ci par cette Assemblée, de donner en aucune façon un résumé de ce Rapport, mais, au contraire, de tenter de fournir aux Membres de cette Assemblée, un certain nombre de clefs qui puissent leur en faciliter l'approche, puis l'examen et donc, éventuellement, la critique."

"..... je voudrais indiquer les deux grandes lignes de pensée qui devraient pouvoir en faciliter la lecture. Nous avons voulu tout d'abord situer un problème, celui du fait nucléaire et de ses possibilités, et d'autre part définir pour notre Communauté une orientation d'action".

#### I. Les données du problème.

Situant le problème au moment où nous nous trouvons du développement nucléaire, M. le Président Chatenet déclare :

" Nous avons déjà eu l'occasion de dire à cette tribune, notamment lors de l'examen de notre deuxième programme quinquennal que l'énergie nucléaire était en train de passer du laboratoire à l'industrie. La conséquence en est l'augmentation de l'importance relative dans l'étude comme dans les choix, des considérations économiques par rapport aux facteurs purement techniques. Loin de moi la pensée de négliger, de rejeter dans le passé, ou seulement de ne pas faire sa juste place à l'aspect scientifique de ces problèmes. Mais il faut savoir qu'aujourd'hui le moment est venu, où, dans le domaine nucléaire, on voit apparaître, aussi impérieuses qu'ailleurs, les notions de calcul de prix de revient, de rentabilité et de programmation économique. Il en résulte également un élargissement notable des secteurs

intéressés. Le nucléaire n'est plus aujourd'hui le domaine réservé de quelques spécialistes, mais un élément d'intérêt, parmi d'autres certes, mais d'importance croissante, pour un certain nombre de secteurs clés de l'économie industrielle."

et dans le cadre de l'Europe :

" Il faut d'abord redire une fois de plus que le cas de l'Europe dans le moment présent et dans les années immédiatement à venir est un cas particulier. Cela vient des caractéristiques propres des données du bilan énergétique de l'Europe occidentale. Il s'agit, en effet, de pays où la croissance démographique et économique, et le développement de civilisation, ont pour conséquence une demande régulièrement croissante, suivant un rythme qui a été calculé et qui est et demeure très accentué. Il faut savoir que pour l'instant et même pour les pays où l'équipement électrique est le plus poussé, on ne constate aucun signe de fléchissement de cette courbe croissante des besoins en énergie électrique.

En présence de ce phénomène, le bilan énergétique de l'Europe n'est guère encourageant. Ses ressources sont rares et l'évaluation de ses réserves restent très nettement en dessous, en pourcentage, de sa part dans la consommation mondiale. "

" Il n'est pas question, bien entendu, de vouloir que l'Europe se suffise à elle-même au point de vue énergétique et d'ailleurs, compte tenu de la manière dont vont les choses actuellement, il ne serait pas réaliste de l'espérer pour une époque prochaine. Mais il faut aussi, bien se rendre compte qu'il y a un certain degré au-delà duquel l'importance de l'apport extérieur peut constituer un risque pour l'économie, les finances, l'industrie des pays de la Communauté. Dans ces conditions, il paraît non seulement raisonnable, mais nécessaire de ne pas dépasser une certaine limite, et c'est sur cette base d'ailleurs et dans cette hypothèse à la fois réaliste et modérée, qu'ont été faites toutes les évaluations récentes de la part des instances communautaires."

II. Orientation à donner en la matière à la Communauté européenne.

" Rechercher quelle peut être aujourd'hui pour la Communauté européenne une politique d'ensemble en matière nucléaire c'est définir un certain nombre d'options essentielles et proposer des choix. "

Il s'agit notamment de " la part relative que le nucléaire peut et doit occuper comparativement aux autres sources d'énergie dans la satisfaction de l'ensemble de nos besoins, et la répartition de la tâche à accomplir entre les actions publiques et l'industrie privée " ainsi " qu'entre les responsabilités nationales et les responsabilités purement communautaires".

M. le Président Chatenet précise ensuite les différentes actions de la Commission dans le cadre des programmes quinquennaux de recherche et d'enseignement, telles qu'elles sont retracées en détail dans le rapport, tant dans le domaine de la recherche que dans celui de la promotion industrielle.

Il conclut, après avoir rappelé que " le fait nucléaire et ses applications soulèvent des problèmes beaucoup trop variés pour constituer un domaine clos susceptible d'être considéré isolément....."

" En ce qui concerne les Membres de la Commission, ils ont conscience en s'étant spontanément, depuis longtemps placés à un point de vue économique et politique élargis, d'avoir frayé utilement, par-delà les personnes qui passent, la voie de la continuité qui doit être la marque des desseins méritoires."

" Tel est bien le cas, s'il en est, de l'oeuvre à laquelle nous nous sommes donnés ou nous nous donnerons, au titre de fonctions qui peuvent être différentes, avec des positions de pensée qui peuvent comporter des nuances, mais avec une conscience commune et impérieuse de notre responsabilité à l'égard de la génération qui nous suivra.

-----